



Politique environnementale

Notre métier

Depuis 1996, Energie mutuelle assure un rôle de complémentaire et de surcomplémentaire santé, principalement à destination des salariés de l'énergie ainsi que de leurs ayants droit, et notamment les statutaires des Industries Électriques et Gazières (IEG).

Compte tenu de l'urgence et de l'importance de ses enjeux, la RSE ne peut pas être considérée comme un simple exercice de communication, mais doit s'intégrer dans la stratégie de l'entreprise. L'insérer au cœur de sa raison d'être et de ses valeurs, comme s'y est engagée Energie mutuelle, est la garantie qu'elle sera prise en compte dans le processus décisionnel de la Mutuelle et qu'elle vivra au quotidien dans l'entreprise.

Energie mutuelle s'engage donc à mettre en place les objectifs ci-dessous, avec des actions concrètes, communiquées auprès de ses collaborateurs, des membres du Conseil d'Administration, de ses parties prenantes directes (fournisseurs, clients...).

Energie mutuelle prend ses responsabilités en intégrant, comme objectif stratégique, la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs et de ses parties prenantes, dans une trajectoire environnementale vertueuse et durable, avec constance, rigueur et toujours cette volonté d'amélioration continue.

Même si Energie mutuelle n'est pas soumise aujourd'hui aux obligations réglementaires, nous sommes persuadés que la santé des humains passe obligatoirement par la santé de notre planète. En tant qu'entreprise, d'autant plus en tant que Mutuelle, notre mission est de prendre nos responsabilités sociétales, au niveau de la santé collective.

Fait à Paris, le 13 avril 2022

Emmanuel Verdenet,
Directeur Général

OBJECTIF

#01 Le climat



Sensibiliser toutes les parties prenantes

Sensibilisations régulières et expérimentées, effectuées auprès de chacun de nos collègues et des membres du Conseil d'Administration sur le sujet du climat, des conséquences et des enjeux pour tous.



Baisser nos émissions de GES

Projet Réduc'Action (réduction des GES) de l'ordre de 20% minimum, entre 2020 et 2025, sur les postes des scopes 1 et 2 et sur les postes contrôlables du scope 3.



Respecter une démarche de déplacements responsables

Engager tous nos collaborateurs à travers une charte de déplacements responsables tant pour les déplacements professionnels que pour la migration pendulaire.



OBJECTIF

#02 Les déchets et la pollution numérique



Sensibiliser toutes les parties prenantes

Sensibilisations régulières et expérimentées effectuées auprès de chacun de nos collègues et des membres du Conseil d'Administration sur le sujet des déchets et de la pollution numérique, des conséquences et des enjeux pour tous.



Réduire notre pollution numérique

en faisant en sorte que 100% de nos collaborateurs nettoient leurs données numériques au minimum une fois par an.



S'inscrire dans une démarche de réduction de papier et de tri des déchets

Réduire le nombre de nos poubelles et effectuer des tris en fonction du partenariat de collecte des déchets de nos sites (Angers et Paris).



Créer des événementiels 100% responsable

Ne choisir que des lieux et des traiteurs engagés dans le développement durable lors d'événements internes.

OBJECTIF

#03 La sobriété énergétique



Sensibiliser toutes les parties prenantes

Sensibilisations régulières et expérimentées effectuées auprès de chacun de nos collaborateurs et des membres du Conseil d'Administration sur le sujet de la sobriété énergétique, des conséquences et des enjeux pour tous.



Diminuer notre consommation énergétique

de 10% minimum de nos kWh, chaque année entre 2019 et 2025.



Respecter un plan de sobriété énergétique

engageant la Mutuelle et les collaborateurs.